



Chers parents,

Je vous souhaite la bienvenue, au nom de tous les membres du personnel, en cette troisième année au Collège Letendre!

Cette année encore, soyez assurés de notre mission de bien accompagner l'élève et sa famille dans cette autre année importante de son cheminement scolaire. Le présent document sera pour vous, parents, un outil de référence concernant différents aspects de la vie scolaire de votre jeune, que ce soit le fonctionnement au quotidien ou la gestion des travaux et du comportement. Surtout, vous retrouverez dans ces pages le détail des compétences et connaissances qui seront enseignées, travaillées et évaluées dans les différentes matières du cursus scolaire de nos élèves de 3^e secondaire. N'hésitez pas à vous y référer tout au long de l'année scolaire.

Vous y retrouverez finalement certains détails propres à la 3^e secondaire ainsi que plusieurs renseignements utiles concernant les différents services offerts au Collège.

Au niveau pédagogique, nous continuons notre travail afin d'implanter les meilleures pratiques en classe au service de la réussite. Par ailleurs, nous tentons aussi de trouver les meilleures façons de rendre les apprentissages faits en classe les plus signifiants possible pour les élèves.

La communication et la collaboration entre les parents et l'école sont essentielles au succès de l'éducation de nos jeunes. N'hésitez pas à communiquer avec nous ; nous mettons tout en place pour aider votre enfant à réussir ses études secondaires. Vous pouvez compter sur notre personnel compétent et engagé, à l'écoute des besoins des élèves.

Je vous souhaite, à vous et à votre enfant, une année scolaire 2020-2021 stimulante et enrichissante!

Marie-Ève Turcotte
Directrice générale adjointe | Services pédagogiques
marie-e.turcotte@collegeletendre.qc.ca
(450) 688-9933, poste 314

NOS OUTILS DE COMMUNICATION

Site Internet www.collegeletendre.qc.ca

Notre site Internet offre plusieurs sections où vous trouverez des informations concernant nos événements à venir, nos activités parascolaires, le service à l'élève avec notamment le programme Réussir mon secondaire et les mesures d'appui, le comité des parents, le service de transport scolaire, la cafétéria, l'uniforme scolaire et autres.



LE PORTAIL (accès via la page *Portail* du site Internet du Collège)

Le portail est l'outil principal par lequel vous pouvez suivre la vie académique de votre enfant au Collège Letendre. Horaire, travaux, bulletins, rendez-vous des rencontres de parents, communications avec les enseignants via la messagerie, notes au cahier de bord : l'ensemble des informations de nature pédagogique et comportementale de votre enfant, réunies au même endroit!

La section Documents publics donne accès à divers documents, notamment ceux concernant le programme d'assurance accidents scolaire et voyage accivoyage.

Chaque parent possède un code d'accès (composé d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe) qui lui est propre, et qui diffère de celui attribué à l'élève, afin de permettre aux enseignants ou adjoints de communiquer directement avec les parents seulement. Pour récupérer un code d'accès perdu, cliquez sur « mot de passe perdu » sur la page de connexion du portail.

Pour communiquer avec un enseignant : veuillez utiliser la messagerie du portail.

MON DOSSIER

Pour mettre à jour vos coordonnées dans le dossier de votre enfant sur le portail, veuillez envoyer un courriel à l'adresse mondossier@collegeletendre.qc.ca en prenant soin d'indiquer:

- Le nom de votre enfant
- Son groupe
- Votre nom
- Votre numéro de cellulaire

TECHNOPÉDAGOGIE

Mme Nathalie Couzon, conseillère pédagogique en technopédagogie au Collège, offre du soutien quotidien aux élèves et aux enseignants dans l'intégration du numérique en classe : elle assiste le personnel enseignant dans la conception, la réalisation et l'évaluation de stratégies pédagogiques touchant l'intégration des TIC afin de diversifier l'enseignement et susciter l'intérêt, la motivation et la réussite des élèves. Mme Couzon fait des tournées de classe pendant l'année et est également disponible pour des rencontres individuelles avec les élèves de tous les niveaux du secondaire.

Son bureau est situé au A-223c. Les élèves peuvent s'y présenter à tout moment ou prendre un rendez-vous par courriel à l'adresse suivante : nathalie.couzon@collegeletendre.qc.ca

Si vous désirez communiquer avec elle, il est préférable de le faire par courriel que par la messagerie du Portail.

Mme Couzon poursuit une formation continue qui l'amène à être à l'affût de tout ce qui touche la technopédagogie, la créativité et l'innovation dans le monde de l'éducation. Pour en connaître davantage sur ce domaine, vous pouvez la suivre sur Twitter [@nathcouz](https://twitter.com/nathcouz).

SERVICES INFORMATIQUES

Sous la responsabilité de M. Charles Larocque, l'équipe des services informatiques du Collège Letendre offre un service technique adapté aux besoins informatiques des élèves. Les services sont offerts aux bureaux de l'informatique situé au deuxième étage de l'aile A (A-224) et à la cafétéria B (B-129), par courriel au 611@collegeletendre.qc.ca et par téléphone au poste téléphonique 611.



ACTIVITÉS PARASCOLAIRES



Le Collège Letendre offre aux élèves une grande variété de disciplines sportives et culturelles dans lesquelles s’investir et s’accomplir. Les équipes sont réunies sous la bannière *Les Empereurs* : football, soccer futsal, volleyball, hockey, danse, improvisation, flag football, théâtre, cheerleading, basketball, etc. Plusieurs activités de loisirs et de mise en forme sont également disponibles telles que les jeunes journalistes, techniques de scène, robotique, conditionnement physique ainsi que l’animation midi.

Les inscriptions en ligne pour les activités payantes ont lieu chaque saison directement sur la page Internet de l’activité. Des camps de perfectionnement sont également offerts au printemps et l’été pour les jeunes de 6^e année du primaire et les élèves du Collège. Visitez la section **Vie étudiante de notre site Internet** pour les détails de chaque activité. Information : vie.etudiante@collegeletendre.qc.ca.

PÉRIODES ET NATURE DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS



Principales évaluations

Vous trouverez dans le présent document, pour chacune des disciplines au programme, des informations sur les moments et la nature des principales évaluations prévues pour votre enfant, au cours de l’année. Ces informations vous permettront d’assurer un meilleur suivi auprès de votre enfant et de l’encourager pour qu’il se prépare sérieusement à ces évaluations.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans le bulletin scolaire pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l’agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, courriel, messagerie du portail, etc.

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d’année à ce qui est prévu en matière d’évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d’informations au sujet de l’évaluation, n’hésitez pas à consulter le portail ou l’enseignant de votre enfant.

QUATRE COMMUNICATIONS OFFICIELLES VOUS SERONT ENVOYÉES DURANT L'ANNÉE :

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication via le portail comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant en novembre 2021
Premier bulletin	Le premier bulletin complet (avec notes et commentaires) vous sera acheminé via le portail en janvier 2021. Ce bulletin comptera pour 40 % du résultat final de l'année.
Deuxième communication écrite	Vous recevrez une deuxième communication écrite via le portail comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant en avril 2022.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin complet (avec notes et commentaires) vous sera acheminé via le portail en juillet 2021. Ce bulletin comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

ENCADREMENT DES ÉLÈVES

Code de vie

Le code de vie du Collège a pour objectif de permettre aux élèves d'évoluer dans un milieu sécuritaire ainsi que dans un climat empreint de respect et propice aux apprentissages. Chaque élève doit collaborer à la mise en œuvre de cet objectif. L'adhésion des élèves et des parents à l'ensemble des règlements est essentielle.

Chaque année, l'élève doit prendre connaissance du code de vie et il doit s'engager à y adhérer. Pour ce faire, il doit procéder à la signature du code de vie présent dans son agenda. Nous demandons également aux parents d'y apposer leur signature. On retrouve également une copie du document sur la page web du Collège dans la section *Services aux élèves*. Nous vous invitons à en prendre connaissance avec votre enfant.

Tout manquement ou information complémentaire concernant votre enfant est inscrit à son dossier sur le portail dans la section *Suivi*. **La consultation régulière** de votre portail **parent** est **indispensable** pour assurer le suivi du cheminement de votre enfant au Collège. En outre, vous devez **cliquer** sur chaque inscription au dossier de suivi de l'élève (manquement, communication, etc.), afin que l'adjoint(e) à la direction de votre enfant puisse vous considérer informés de la situation. Par ailleurs, en cliquant sur chaque inscription au dossier, vous accédez à de l'information complémentaire sur la situation concernée. Il est essentiel que vous utilisiez **votre portail (parent)** et non celui de votre enfant pour consulter son dossier.

SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Au cours de la dernière année scolaire, le Collège s'est doté d'une équipe multidisciplinaire. Cette équipe, composée de trois éducateurs spécialisés et d'une psychoéducatrice soutient l'équipe des adjoints dans le suivi des élèves et intervient auprès des élèves présentant des besoins spécifiques de soutien psychosocial. Pour toute question concernant les intervenants de cette équipe, vous pouvez vous référer à l'adjoint à la direction de votre enfant.

Le Collège a aussi un intervenant scolaire depuis de nombreuses années. Ce dernier est chargé de toutes les initiatives de prévention concernant les problématiques souvent rencontrées par les adolescents.

Finalement, pour les élèves présentant des besoins de suivi à moyen ou long terme pour des problématiques d'ordre psychosocial, le Collège poursuit son association avec Parcours d'enfant. Les rencontres avec leur intervenant ont lieu dans les locaux du Collège, pendant ou après les heures de cours.

ABSENCES

Vous pouvez communiquer l'absence de votre enfant via votre portail directement sur la page d'accueil en cliquant sur « Signaler une absence » ou par téléphone au (450) 688-9933, **poste 2** en mentionnant le nom et le groupe (foyer) de votre enfant.

- Si vous désirez signaler une absence au cours de la journée, veuillez communiquer avec l'adjoint à la direction de votre enfant :

Pour les groupes 301 à 305 : Stéphanie Leduc

(450) 688-9933, poste 324 stephanie.leduc@collegeletendre.qc.ca

Pour les groupes 306 à 311 : Francis Côté

(450) 688-9933, poste 325 francis.cote@collegeletendre.qc.ca



- Lorsque votre enfant doit quitter au courant de la journée, vous devez aviser l'adjoint de votre enfant afin qu'il puisse lui fournir un billet qui l'autorisera à partir.
- Quand votre enfant ne se sent pas bien et qu'il souhaite retourner à la maison, avant de communiquer avec vous, il doit passer voir son adjoint qui vous contactera pour s'assurer du bien-être et de la sécurité de votre enfant. Si votre enfant communique avec vous durant la journée parce qu'il est malade, assurez-vous d'informer son adjoint par téléphone afin qu'il puisse lui fournir un billet qui l'autorisera à partir. Pour leur sécurité et pour votre tranquillité d'esprit, les élèves ne sont pas autorisés à quitter l'école sans l'autorisation de leur adjoint.
- Si vous prévoyez l'absence prolongée de votre enfant, il est essentiel d'en aviser son adjoint ainsi que tous ses enseignants. Toutes les adresses courriel se trouvent sur le site du Collège. Ces mesures sont importantes dans le but d'assurer la sécurité et le suivi de votre enfant.

Votre enfant est responsable de s'informer auprès des élèves de son groupe et de consulter quotidiennement la plateforme Google Classroom afin de savoir quels travaux ont été donnés lors de son absence et doit s'assurer lui-même de ne pas accuser de retard. C'est à lui de se renseigner au sujet des évaluations annoncées lors de son absence.

ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Si un élève est absent pour une raison de maladie ou une absence motivée autre qu'un voyage lors d'une évaluation, l'élève doit reprendre son évaluation. Lorsqu'un élève est absent à une évaluation, il doit convenir auprès de son adjoint(e) des modalités de reprises. Les reprises ont lieu après les cours, les lundis, mercredis et vendredis. S'il ne se présente pas à la reprise d'évaluation, il obtient la note de 0.

Si un élève est absent pour une raison de voyage ou de vacances lors d'une évaluation, il doit reprendre son évaluation avant son départ ou à son retour, le samedi. L'élève ou ses parents ont la responsabilité de s'entendre avec l'adjoint à la direction, avant le départ de l'élève, pour établir des modalités de reprise de l'évaluation, et des frais s'appliqueront. L'élève qui omet d'aviser l'adjoint à la direction ne peut bénéficier du droit de reprise de l'évaluation et il obtient la note de 0.

PLAGIAT

Si un élève est surpris ou trouvé coupable de plagiat lors d'une évaluation ou dans un travail, il obtiendra la note de 0.

PROGRAMME RÉUSSIR MON SECONDAIRE

ET MESURES D'APPUI

Tous les renseignements détaillés sur ce programme et sur les mesures d'appui se retrouvent sur le site web du collège sous l'onglet **service aux élèves**.

APPUI PÉDAGOGIQUE

Les enseignants offrent un service d'appui pédagogique (une période par cycle de neuf jours) aux élèves qui nécessitent la consolidation de certains acquis. Pour se prévaloir de ce service, l'élève doit être motivé et montrer en classe un comportement adéquat.

ESPACE RÉUSSITE EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUE

Les Espaces réussite autant en français et qu'en mathématique sont un soutien supplémentaire à l'apprentissage offert à des élèves ciblés par l'équipe-école et ayant différents défis à relever. Les élèves se retrouvent en groupes restreints dans un environnement dédié spécialement à cet accompagnement pédagogique complémentaire. L'équipe collaborative et les spécialistes de la réussite en français ainsi qu'en mathématique ouvrent les Espaces réussite tant sur les heures du dîner qu'à la fin des cours.

Français: local situé à l'intérieur de la bibliothèque

Mathématique: local situé dans l'aile B, au premier étage

Pour tout renseignement concernant le service des Espaces réussite, vous pouvez contacter, Mme Annie Huberdeau, directrice adjointe à l'innovation pédagogique et à la réussite éducative, annie.huberdeau@collegetendre.qc.ca

ATELIERS ORTHOPÉDAGOGIQUES CIBLÉS

Ateliers dispensés par l'orthopédagogue du Collège, Mme Émilie Verbinnen, et offerts à l'ensemble des élèves du Collège, selon les besoins. Ex. : stratégies de lecture, d'autocorrection, d'étude efficace, d'agenda, d'organisation générale, etc.

SERVICE DE COURS PRIVÉS (TUTEURS)

Le Collège peut vous référer à des tuteurs spécialisés dans toutes les matières. Dans certains cas, il est possible d'obtenir des services de tutorat de la part des enseignants du Collège. Pour tout renseignement concernant ce service, vous pouvez contacter l'adjoint à la direction de votre enfant.

SERVICE D'ORTHOPÉDAGOGIE ET DE PSYCHOÉDUCATION

Le Collège s'est associé à Brio pédagogie pour offrir des services d'orthopédagogie aux élèves ayant des besoins particuliers. Les orthopédagogues de Brio pédagogie travaillent en concertation avec l'orthopédagogue du Collège ainsi qu'avec l'ensemble de l'équipe-école afin d'assurer un meilleur suivi à votre enfant. Les rencontres ont lieu au Collège pendant et après les heures de cours.

SERVICE DE COURS D'APPOINT (SAMEDI), COURS DE TYPE "PONT", COURS PRÉPARATOIRES AUX REPRISES D'EXAMENS DU MEES ET COURS D'ÉTÉ

Le Collège offre des cours d'appoint dans les matières de base les fins de semaine, lorsque la demande est suffisante. Il y a aussi possibilité d'inscrire votre enfant à un cours de type Pont durant l'année scolaire.

Pour des renseignements supplémentaires sur ces différents services, vous pouvez contacter M. Marcel Lecours (450) 688-9933, poste 370 marcel.lecours@collegeletendre.qc.ca

PARCOURS LER

Le parcours de **Leadership Entrepreneurial Responsable** est un programme qui s'échelonne de la première à la cinquième année du secondaire. Les enseignants bâtissent des projets collaboratifs incluant les compétences disciplinaires, mais aussi d'autres compétences. Les compétences telles que la **collaboration**, la **communication**, la **créativité et l'innovation**, la **gestion efficace et responsable de projet** et la **construction de leur identité** sont au cœur des apprentissages de ces projets.

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte de 7h10 à 17h, la bibliothèque du Collège contient plus de 12 000 documents : romans, documentaires, magazines, etc. Les volumes sont prêtés pour 21 jours, et un frais de 0,25\$ par jour de retard est exigé. Le catalogue de la bibliothèque est disponible en ligne, via le portail.

COORDONNÉES DU PERSONNEL DE DIRECTION

Stéphanie Leduc
Adjointe à la direction
Gr : 301 à 305
Tél. : (450) 688-9933, poste 324
stephanie.leduc@collegeletendre.qc.ca

Francis Côté
Adjoint à la direction
Gr : 306 à 311
Tél. : (450) 688-9933, poste 325
francis.cote@collegeletendre.qc.ca

QUALITÉ DU FRANÇAIS

Chaque travail doit être complété dans un français correct, peu importe la matière donnée. L'enseignant peut refuser un travail ayant trop d'erreurs de grammaire, d'orthographe ou encore, dont la présentation laisse à désirer. Chaque travail doit être bien identifié au nom de l'élève et de son groupe. (Voir page de présentation d'un travail à la fin de l'agenda de votre enfant.)

Appuis pédagogiques - 3e secondaire		
<u>Français</u>	Claudine Lahaie (301-302)	Jour 1
	Victoria Adamo (303-310-311)	Jour 8
	Benoit Bélisle (304 à 306)	Jour 5
	Jesse Trépanier-Verrillo (307-308)	Jour 8
	Jessica Allard (309)	Jour 7
<u>Mathématique</u>	Isabelle Boutin (301 à 303)	Jour 4
	Nacim Atroune (304 à 307)	Jour 1
	Samuel Paquin (308)	Jour 6
	Bona Ung (309-310)	Jour 9
	Marcel Lecours (311)	Jour 5
<u>Anglais</u>	Lyne Vaillancourt (301 à 306)	Jour 2
	Caroline Bédard (307 à 310)	Jour 2
	Paloma Nadeau (311)	Jour 6
<u>Science et technologie</u>	Jessie Desjardins (301 à 304)	Jour 7
	Annie Villemure (305 à 308)	Jour 4
	Maxime Murphy-Marion (309)	Jours 5
	Geneviève Bordeleau (310-311)	Jour 3

FRANÇAIS

ENSEIGNANTS : Benoit Bélisle (304 à 306)
 Jesse Trépanier-Verrillo (307 et 308)
 Claudine Lahaie (301 et 302)
 Jessica Allard (309)
 Victoria Adamo (303, 310 et 311)

MATÉRIEL :

- Cahier d'apprentissage *Réseau*
- Grammaire *L'Express grammatical*
- Dictionnaire unilingue
- Bescherelle (fortement recommandé)
- Cinq romans obligatoires:

1. *Rage*, Oriane Charpentier
2. *L'enfant de Schindler*, Leon Leyson
3. *Eux*, Patrick Isabelle
4. *Les aventures de Tom Sawyer*, Mark Twain
5. *Toute la beauté du monde n'a pas disparu*, Danielle Younge-Ullman

PROGRAMME

Les enseignants de français de la troisième année du secondaire suivent le programme adopté par le ministère de l'Éducation. Par le biais de textes littéraires et courants variés, ils verront à ce que les élèves acquièrent des compétences en lecture (CD1), en écriture (CD2) et en communication orale (CD3). Celles-ci seront évaluées comme suit :

Étape 1 Lire et apprécier des textes variés; Écrire des textes variés; Communiquer oralement selon des modalités variées.

Étape 2 Lire et apprécier des textes variés; Écrire des textes variés; Communiquer oralement selon des modalités variées.

MODES DE DISCOURS, NOTIONS ET GRAMMAIRE À L'ÉTUDE

Étapes	Modes de discours	Notions	Grammaire
1	La poésie/la chanson	Les thèmes exploités en poésie L'analyse de textes poétiques et de chansons La structure Les types de rimes Le vocabulaire propre/figuré Les figures de style et les images	La phrase de base Les constituants de la phrase Les classes de mots La dérivation lexicale Le groupe nominal et ses fonctions Le groupe adjectival et ses fonctions La subordonnée relative Les verbes attributifs La ponctuation Les manipulations syntaxiques
1 et 2	Le texte explicatif	Le schéma du texte explicatif Les différents procédés explicatifs La séquence textuelle descriptive Le système verbal du présent La cohérence textuelle Les organisateurs textuels	Les types et formes de la phrase Les phrases à constructions particulières Le groupe prépositionnel et ses fonctions Le groupe verbal et ses fonctions Les accords des participes passés La ponctuation Les manipulations syntaxiques
	Le texte narratif	Le schéma narratif La séquence descriptive La cohérence textuelle Les organisateurs textuels Le système verbal du passé et du présent	La coordination / juxtaposition Le groupe adverbial et ses fonctions La subordonnée complétive et ses fonctions La subordonnée circonstancielle et ses fonctions La ponctuation Les manipulations syntaxiques

ANGLAIS LANGUE SECONDE

Enseignantes : Caroline Bédard (gr. 307 à 310)
Lyne Vaillancourt (gr. 301 à 306)
Paloma Nadeau (gr. 311)

OBJECTIFS

Le cours d'anglais a pour objectif d'amener l'élève à exercer la communication orale et écrite afin de s'informer sur des faits, des opinions, des sentiments et des attitudes. L'élève participera à des discussions orales et des productions écrites sur des sujets d'actualité et il lira et écouterait de courts textes en anglais afin de pratiquer sa compréhension.

MÉTHODOLOGIE

- Cahier de l'élève : *View Point 2nd Edition et Points of View*
- Roman "The Giver"

DEVOIRS

- Terminer les travaux amorcés en classe.
- Activités interactives du manuel (Zone CEC)

COMPÉTENCES DU PROGRAMME

- Interagir oralement (CD1); (Production orale -- parlée)
- Réinvestir sa compréhension des textes (CD2); (Compréhension de la langue -- lecture et écoute)
- Écrire et produire des textes variés (CD3); (Production écrite et grammaire)

ÉVALUATIONS

À la première étape, nous évaluerons : CD1, CD2 et CD3

À la deuxième étape, nous évaluerons : CD1, CD2 et CD3

Les évaluations orales se font en équipe de quatre, sous forme de discussion active. La participation en classe est importante ainsi que les travaux effectués en classe. De plus, de façon régulière, les connaissances seront évaluées par des minitests.

MATHÉMATIQUE

Enseignants : Isabelle Boutin gr. 301 à 303, Nacim Atroune gr. 304 à 307, Samuel Paquin gr. 308, Bona Ung gr. 309-310, Marcel Lecours gr. 311

Au cours de la troisième année du secondaire, l'élève complète sa formation de base et choisit la séquence qu'il entamera l'année suivante. Ce choix doit correspondre le mieux possible à ses aspirations, à ses champs d'intérêts et à ses aptitudes.

CONTENU DU COURS

Première étape

Chapitre 1 : la racine cubique, les lois des exposants, la notation scientifique, les ensembles de nombres.
Chapitre 2 : la relation entre deux variables, la relation fonctionnelle, les fonctions polynomiales de degré 0 ou 1. Les propriétés des fonctions et la fonction de variation inverse.
Chapitre 4 : la relation de Pythagore et l'aire des solides.

Deuxième étape

Chapitre 5 : les opérations sur les monômes, les opérations sur les polynômes, le développement et la factorisation
Chapitre 6 : les unités de mesure pour les volumes, le calcul de volumes et les solides semblables.
Chapitre 3 : les systèmes d'équations et la résolution d'inéquations.
Chapitre 7 : l'étude statistique, les méthodes d'échantillonnage, les sources de biais, l'histogramme, les mesures de tendance centrale et les mesures de dispersion, les quartiles et le diagramme de quartiles.
Chapitre 8 : les permutations, les arrangements, les combinaisons, la probabilité théorique et fréquentielle, les variables aléatoires discrètes et continues, la probabilité géométrique.

QUELQUES EXIGENCES...

Les devoirs

Après chaque cours, l'élève doit faire des exercices pour assimiler la matière enseignée. Les devoirs pourraient être commencés en classe. Même si l'enseignant en assure un bon suivi, l'élève doit faire preuve d'**autonomie** et de **constance** dans la réalisation de ses devoirs.

Étude

Réviser les notes de cours, les exemples donnés en classe, les feuilles distribuées ainsi que les devoirs.

PRINCIPALES ÉVALUATIONS

Durant chaque étape, les élèves seront évalués par différents types d'évaluations. (Mini test, test de connaissances et compétences)

L'organisation, la persévérance et le respect sont les piliers de la réussite de votre enfant en mathématique.

HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Enseignantes : Julie Gauvin
Maude Hébert

305 à 310
301 à 304 et 311

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

Le programme d'histoire et d'éducation à la citoyenneté poursuit deux visées :

- Amener les élèves à comprendre le présent à la lumière du passé;
- Préparer les élèves à participer de façon responsable, en tant que citoyens, à la délibération, aux choix de société et au mieux « vivre ensemble » dans une société démocratique, pluraliste et ouverte sur un monde complexe.

CONTENU DU PROGRAMME

1. L'expérience des Autochtones et le projet des colonies (des origines à 1608);
2. L'évolution de la société coloniale sous l'autorité de la métropole française (1608 à 1760);
3. La Conquête et le changement d'empire (1760 à 1791);
4. Les revendications et les luttes nationales (1791 à 1840);

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

CD1 : Caractériser une période de l'histoire du Québec et du Canada (déterminer les éléments distinctifs, les lier et les décrire).

CD2 : Interpréter les réalités sociales (expliquer l'histoire de la société québécoise et canadienne).

Critères d'évaluation

- Utilisation appropriée de connaissances;
- Maîtrise des connaissances;
- Rigueur de l'interprétation

MATÉRIEL SCOLAIRE

- Manuel virtuel : *Périodes*
- Cartable.
- Écouteurs

DEVOIRS, TRAVAUX

- Après chaque cours, l'élève doit revoir la matière vue en classe en prévision d'une évaluation des connaissances;
- Devoirs à l'aide d'un document de travail fourni en classe et à partir du Classroom;
- Situations d'apprentissage et d'évaluation.

PRINCIPALES ÉVALUATIONS

Chaque dossier du programme est évalué par une situation d'évaluation. De plus, les connaissances et les compétences acquises seront évaluées par différents moyens (situations d'apprentissage, travaux, quiz, projets, opérations intellectuelles, etc.). Au cours des deux étapes, les élèves seront évalués sur les deux compétences disciplinaires (CD1, CD2).

Au besoin, n'hésitez pas à communiquer avec nous durant l'année scolaire.

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Enseignantes : Jessie Desjardins gr. 301 à 304
Annie Villemure gr. 305 à 308
Maxime Murphy-Marion gr. 309
Geneviève Bordeleau gr. 310-311

CONTENU DU PROGRAMME

Les thèmes abordés concernent l'anatomie et la physiologie du corps humain et ils sont présentés comme suit :

- *L'organisation du vivant* (la cellule, l'ADN et la génétique) ;
- *La fonction de nutrition* (système digestif, respiratoire, circulatoire, lymphatique et excréteur (urinaire) ;
- *La fonction de relation* (système musculosquelettique, le système nerveux et les 5 sens) ;
- *La fonction de reproduction* ;
- *Le dessin technique.*

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Compétence 1 : Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique.

Compétence 2 : Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques et communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie.

ÉVALUATION

À la fin de chaque chapitre, les élèves seront évalués sur des connaissances scientifiques et technologiques et sur les compétences acquises. Les évaluations seront sous forme d'examens à courts et longs développements, de rapports de laboratoire, de la réalisation d'un cahier à dessins, des projets technologiques et d'autres travaux d'équipe.

PROJET PERSONNEL D'ORIENTATION (PPO)

Enseignantes : Stéphane Héroux gr. 301 à 303
Paul-François Asselin (en remplacement d'Émilie Léger) gr: 304 à 311

Le projet personnel d'orientation (PPO) offre aux élèves une occasion unique de découvrir diverses professions susceptibles de correspondre à leurs aptitudes, à leurs goûts et à leurs aspirations. Ce programme place l'élève au centre de l'action, en l'amenant à explorer plusieurs secteurs d'intérêt et à éprouver ses choix par de nombreuses expérimentations. Il lui offre l'occasion de poursuivre la construction de son identité personnelle et professionnelle dans une exploration dont il est le maître d'œuvre et de se doter ainsi des outils nécessaires pour enrichir cette construction sa vie durant.

CONTENU DU COURS

La liste ci-dessous est une liste non exhaustive du contenu qui sera abordé cette année. Ces thèmes pourront s'adapter en fonction du temps, des intérêts et des besoins du groupe et de l'enseignant.

- Introduction au système scolaire québécois (DEP, CÉGEP, Université...);
- Familiarisation avec différents aspects du monde du travail;
- Spécification des goûts et des intérêts;
- Méthodologie de travail;
- Création d'un CV, d'une lettre de motivation et simulation d'une entrevue;
- Utilisation des réseaux sociaux en milieu de travail;
- Stage en milieu de travail et réflexion subséquente.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Compétence 1 : Réaliser une démarche exploratoire d'orientation (ACTION) et se situer au regard de son orientation scolaire et professionnelle (RÉFLEXION)

Au terme de sa formation, l'élève est capable de mener à terme une démarche exploratoire d'orientation. Il choisit un secteur d'intérêt et planifie les étapes de sa démarche. Il sélectionne et évalue les ressources qui pourront lui être utiles : ressources documentaires, ressources matérielles soutenant les activités expérientielles et contacts avec des personnes-ressources. Il réalise les activités prévues et révisé sa planification au besoin pour s'assurer que ce qu'il vit est toujours en relation avec ses intentions. Il utilise plusieurs stratégies et divers outils pour en arriver à confirmer ou à infirmer sa représentation des métiers et des professions qu'il explore. En raffinant sa démarche, il en dégage un portrait détaillé et précis. Par des échanges et une analyse critique, il fait le point et s'engage ensuite dans une nouvelle démarche.

Au terme de sa formation, l'élève est capable de présenter une réflexion structurée au regard de son orientation scolaire et professionnelle. À partir de ce que ses démarches exploratoires lui ont permis de découvrir sur lui-même et sur divers métiers ou professions, il approfondit des hypothèses de cheminement professionnel en tenant compte de ses goûts et de ses aptitudes en même temps que de la diversité des programmes de formation offerts et des possibilités du marché du travail. Il est capable de prendre un recul et de reconsidérer des hypothèses de parcours à partir d'éléments ou d'événements nouveaux. Il peut formuler ses réflexions de manière cohérente et structurée, s'y référer, les partager et les enrichir à la suite d'échanges. Il sait faire le point, dresser un bilan ou une synthèse et discuter de ses démarches avec des adultes.

Il n'y a pas de « bonnes réponses » lorsqu'on cherche à s'orienter.

MATÉRIEL REQUIS À TOUS LES COURS

- Un cartable d'un pouce (couleur au choix) qui constituera le porte-folio professionnel de l'élève
- 5 pochettes transparentes (à mettre dans le cartable)
- Crayons (stylo à bille bleu ou noir, crayon à mine et/ou porte-mine, un surligneur (couleur au choix), gomme à effacer et/ou liquide correcteur);
- Un paquet de feuilles mobiles.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET PROFIL SANTÉ ET MULTISPORTS

Enseignants : Éric Brindle gr. 301 à 308,
Jean-Phillipe Noth gr. 309-310
Emile Taillefer gr. 311

Contenu et activités		
<i>Compétences</i>	<i>1^{ère} étape</i>	<i>2^e étape</i>
<i>Interagir</i>	Hockey cosom, DBL, soccer	Basketball, flag-football, tchoukball, salle de conditionnement physique
<i>Agir</i>	Handball	Badminton, volleyball
<i>Adopter</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Tests physiques afin d'établir un bilan de la condition physique; ○ Diverses capsules afin d'inciter l'élève à adopter un mode de vie sain et actif (alimentation, sommeil, gestion du stress, activité physique). 	
Compétences disciplinaires et composantes		
<i>Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques</i>	<i>Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques</i>	<i>Adopter un mode de vie sain et actif</i>
<p>Analyser la situation selon les exigences du contexte;</p> <p>Exécuter des actions motrices selon diverses contraintes de l'environnement physique;</p> <p>Évaluer son efficacité motrice et sa démarche en fonction du but poursuivi.</p>	<p>Coopérer à l'élaboration d'un plan d'action;</p> <p>Participer à l'exécution du plan d'action;</p> <p>Coopérer à l'évaluation du plan d'action.</p>	<p>Analyser les effets de certaines habitudes de vie sur sa santé et son bien-être;</p> <p>Élaborer un plan visant à modifier certaines de ses habitudes de vie;</p> <p>Mettre en œuvre son plan;</p> <p>Évaluer sa démarche et l'état de ses habitudes de vie.</p>
Les principales évaluations		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Agir : habileté individuelle de l'élève (touche, manchette, service au volleyball); 2. Interagir : habileté de l'élève d'être en interaction avec les autres (dans les activités collectives en opposition ou en équipe avec d'autres élèves); 3. Adopter un mode de vie sain et actif : capacité physique de l'élève (tests physiques, effort). 		
Tenue vestimentaire en Éducation physique et à la santé		
<p><i>Il est à noter que seules les chaussures adaptées à la pratique sportive sont permises pour les cours d'éducation physique.</i></p> <p><i>Dans les situations où l'élève fera partie d'une équipe dans un sport, l'élève devra porter la couleur de chandail approprié à sa couleur d'équipe (blanc, noire ou foncé, rouge, gris). Pour les chandails de couleurs foncés, noirs ou blancs, il n'est pas nécessaire que le chandail fasse partie de la collection Unimage.</i></p>		

ARTS PLASTIQUES

Enseignante : Judith Lamarre gr. 301 à 303 et 308 à 311

Présentation de la discipline :

« *L'art ne reproduit pas le visible, il rend visible.* » Paul Klee

Par le cours d'arts plastiques, l'élève développe sa créativité en explorant plusieurs techniques et matériaux. De plus, les différents projets lui permettent d'acquérir des connaissances en histoire de l'art et d'aiguiser son esprit critique.

Compétences disciplinaires :

- Créer des images personnelles et créer des images médiatiques
- Apprécier des œuvres d'art et des objets culturels

Matériel obligatoire de l'élève :

- Cahier à dessin (commande Sesco)
- Trousse d'arts plastiques du Collège Letendre
- Règle (30 cm)
- Sarrau bleu ou vieille chemise
- Colle en bâton
- Taille-crayon avec réservoir
- Gomme à effacer blanche
- Ciseaux
- Clé USB

Exemples de techniques utilisées :

- Dessin - Peinture
- Modelage - Sculpture
- Collage - Art numérique

Principales évaluations

À chaque étape, le processus de création des élèves est évalué de façon régulière par des exercices ainsi que par la réalisation d'un projet. De plus, les élèves sont évalués oralement ou par écrit en ce qui concerne l'appréciation d'œuvres.

ART DRAMATIQUE

Enseignante : Marie-Christine Parent gr. 304

« *Le théâtre se charge de représenter les mouvements de l'âme, de l'esprit, du monde, de l'histoire* » - Ariane Mnouchkine

Compétences :

- 1) **CRÉER** et **INTERPRÉTER** des œuvres dramatiques
- 2) **APPRÉCIER** des œuvres dramatiques

L'objectif de l'art dramatique au 2^e cycle du secondaire est d'amener l'élève à faire des choix esthétiques réfléchis qui démontrent sa vision du monde à travers des personnages et des situations vécues par ceux-ci.

Exigences du cours :

- Participation active au cours
- Travail d'équipe et collaboration
- Mettre sa créativité à l'oeuvre
- Exercer son jugement critique et l'exprimer

Les principales évaluations:

- Création et écriture de scènes
- Présentations en équipe ou individuelles
- Mémorisation de textes
- Réflexions, autoévaluations et évaluations par les pairs
- Participation lors des processus de création
- Participation active lors des ateliers et exercices pratiques
- Appréciations orales et écrites
- Évaluation sur les connaissances (examens théoriques).

Matériel requis pour le cours :

- Duo-tang (reliure avec attaches et pochette intérieure)
- Étui à crayons
- 6 protège-feuilles transparentes (insérées dans le duo-tang)
- Environ 30 feuilles lignées (insérées dans le duo-tang)
- Ordinateur portable

MUSIQUE

Enseignant : Stéphane Héroux gr. 305-306

Matériel pour le cours de musique

- Crayon à la mine et gomme à effacer
- Cartable
- Baguettes de “drumline”
- Ordinateurs et écouteurs

Intentions pédagogiques (compétences à développer) :

*Le choix des instruments de la famille des vents est favorisé.

- **Interpréter** diverses œuvres du répertoire en appliquant les règles relatives au langage musical, à la structure, à la technique instrumentale et à la technique d’interprétation.
- **Apprécier** les différents styles de musique. Respecter le travail des artistes. Développer son jugement critique. Évaluer son propre travail et le travail de ses pairs. Comprendre l’influence de la musique dans différents contextes.
- **Créer** des œuvres musicales pour développer le sens de la création en faisant une synthèse des acquis musicaux.
- **Participer**, adopter une attitude positive, développer le sens du respect de la musique en général. Respecter le matériel utilisé en classe, les règles et les consignes. Accepter de développer son sens critique, s’intéresser à ce qui est nouveau.

Évaluation :

Les élèves seront évalués sur des projets particuliers, ainsi que de façon continue durant chacun des cours sur les points suivants (compétences disciplinaires et transversales) :

- **Projets d’interprétation** : Pièces tirées du répertoire de la “drumline”. Son (posture, soutien), fluidité (pulsation, rythme et notes), émotion (nuances), application des règles d’ensemble.
- **Projets d’appréciation** : critique d’une pièce, histoire de la musique occidentale. Vocabulaire, reconnaissance d’éléments musicaux, développement du sens critique.
- **Projets de création** : création de partitions, création de séquence électronique, création d’une chanson à l’aide de boucles musicales.
- **Participation** : Respect des règles et procédures, règles de musique d’ensemble. Efforts, implication, initiatives, attitude positive, participation, amélioration.

PROGRAMME SPORT-ÉTUDES EN 3^e SECONDAIRE

Enseignants : Victoria Adamo : Français
Geneviève Bordeleau : Science
Marcel Lecours : Mathématique
Paloma Nadeau : Anglais
Maude Hébert : Histoire
Judith Lamarre : Arts Plastiques
Paul François Asselin : PPO (projets personnels d'orientation)
Émile Taillefer : Éducation Physique

Description du programme

Le programme Sport-études est un programme consacré à des élèves athlètes considérés comme des espoirs par leurs fédérations sportives. Le contenu d'apprentissage et d'évaluation est sensiblement le même que pour les élèves issus du programme régulier. La présence en classe est toutefois réduite afin de permettre aux élèves de pratiquer leur sport en après-midi. Ainsi, les élèves provenant du programme sport-études ont de l'école jusqu'à 13h05, pour ensuite pratiquer leur sport jusqu'à 16h30.

Les enseignantes du programme sport-études transmettront des contenus d'apprentissage similaires pour toutes les matières que pour les autres élèves en première secondaire. Il est donc possible aux parents et aux élèves de consulter chacune des matières dans le présent document afin de connaître les descriptions, les exigences des cours ainsi que les principales évaluations.

Les élèves bénéficieront d'un suivi par l'adjoint à la direction qui travaillera de concert avec les responsables des fédérations sportives afin d'assurer un bon cheminement scolaire et sportif de ces élèves.

Exigences

- Être un élève athlète ou espoir identifié comme tel par sa fédération sportive. (*La fédération sportive doit avoir signé un partenariat avec la direction du Collège*)
- Avoir une moyenne générale de 70 % et plus, en plus de ne pas être en échec dans les matières de base. (Français, anglais et mathématique)
- Être à l'entraînement au moins 15 heures par semaine, du lundi au vendredi.
- Répondre aux exigences d'admission du Collège Letendre.

Les mandataires partenaires : ARS Soccer Laval, Centre National de Haute Performance, Club de patinage artistique de Laval, Natation et paranatation Laval, Montréal Synchro, Association Québec Snowboard, BSE agency, Club Snowboard VSC, Club Réflexe Laval, Vise l'excellence, Club Judo Ben, Centre d'excellence en karaté du Québec.

Le programme respecte les exigences du MÉES.

DANSE

Enseignante : Thakshila Rupasena gr. 307

« Le cours de danse est d'une grande importance à l'adolescence. Marqué d'un côté par le désir de s'exprimer, de s'affirmer et d'un autre côté par le besoin d'appivoiser un corps en pleine transformation, l'élève travaillera son estime de soi et sera amené à se dépasser physiquement. Plusieurs projets mettront à profit les diverses compétences travaillées en danse, soit en tant que créateur innovateur, interprète technique ou spectateur critique. »

Compétences disciplinaires:

- **Créer et interpréter** des danses
- **Apprécier** des danses

Objectifs du cours :

- Explorer différents styles de danse;
- Exécuter et maîtriser des exercices techniques de base;
- Apprendre et créer des chorégraphies et les exécuter avec précision;
- Explorer l'improvisation;
- Découvrir ses points forts et surmonter ses défis;
- Se sensibiliser à l'importance d'une bonne santé physique;
- Apprécier des danses : poser un regard critique et esthétique;
- Réaliser un spectacle de danse virtuel.

Tenue vestimentaire pour les cours :

- T-shirt fourni par le Collège, pantalon noir *jogging* et souliers sport.

Attitudes à privilégier et responsabilités de l'élève :

- Conserver une attitude positive, le désir d'apprendre et de participer, peu importe les obstacles qui peuvent se présenter ;
- Planifier son temps en utilisant l'agenda scolaire ainsi que la plateforme Google Classroom afin de respecter les échéances pour les projets de danse, les devoirs et la remise des travaux;
- Être ponctuel et participer activement en classe.

Critères d'évaluation :

- Mémorisation des exercices et des chorégraphies;
- Utilisation du processus de création pour inventer des mouvements;
- Interprétation des chorégraphies demandées avec le plus de crédibilité possible;
- Exécution des techniques et des mouvements appris avec précision;
- Utilisation d'un vocabulaire approprié en danse pour commenter des œuvres ainsi que les observations faites en classe;
- Effort, amélioration et constance;
- Participation active et attitude générale;
- Réalisation de travaux écrits suite au visionnement d'œuvres (les œuvres peuvent être virtuelles ou dans une salle de spectacle, les détails seront communiqués ultérieurement selon les directives de la santé publique).